

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 15
Procurations : 3
Votants : 18

N° 2024 6 3

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE le 16 OCTOBRE à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2024

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, FONTA, GOURMANDIN, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, PONS et RIGAL.

A donné pouvoir :

Mme DESAINT à Mme PONS

Mme GUILLEMAT à M. LABEUR

Mme SALOMÉ à M. MARETTE

Absents excusés :

Mmes BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE, ROOU, SANEGRE, THIOUX

Mrs CAPY, DEJEAN et DELGENES.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : Cession d'un matériel roulant

Monsieur Pierre PORTES, Adjoint au Maire, rappelle que l'assemblée s'est prononcée favorablement à l'acquisition d'un tracteur épaveuse pour les besoins de l'équipe technique.

Il informe, par ailleurs l'assemblée, de la réception la semaine dernière d'un tracteur « KUBOTA » d'occasion équipé d'une épaveuse neuve pour un coût total de 106 900 € H.T.

Pour financer ces acquisitions, la commune a obtenue une subvention de 18 000€ au titre du FDAL 2024.

Il est proposé la cession du matériel existant un tracteur agricole « RENAULT » au prix de cession proposé par les établissements « DIJEAUX » ; le prix de cession de 8 000 € net, étant supérieur à la délégation consentie par le conseil municipal au maire (« dans la limite de 4 600 € ») les membres présents sont invités à se prononcer sur cette cession.

Oùï cet exposé, à l'unanimité, la cession du tracteur agricole « RENAULT » aux établissements « DIJEAUX » au prix de 8 000 € est acceptée.

Monsieur le Maire est **autorisé** à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 19 novembre 2024

Le Maire,
Louis MARETTE



Le secrétaire de Séance,
Louis DARDIER

